



Communiqué

Arkéa réitère sa proposition d'engager des discussions sérieuses et de bonne foi sur les conditions d'une séparation ordonnée

Brest, le 7 janvier 2019 – Le groupe Arkéa qui a réuni son Conseil d'administration ce jour, exprime à nouveau son incompréhension suite à la décision de la Confédération Nationale du Crédit Mutuel (CNCM) de rompre de manière brutale et unilatérale les discussions avant même qu'elles n'aient réellement été engagées.

Le groupe Arkéa confirme sa totale disponibilité pour engager des discussions sérieuses et de bonne foi sur les conditions de la séparation choisie par 94.5% des caisses locales.

Le groupe Arkea rappelle que la demande de désaffiliation auprès de la CNCM n'interviendra qu'à l'issue du second vote des caisses locales sur les modalités et les conséquences de la séparation qui sont en cours de finalisation avec les superviseurs.